



**Service Endettement : 02/600 57 43**

Ce service est subventionné et agréé par la COCOM.



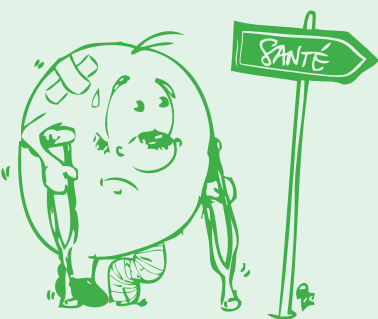
St Gilles Gillis 



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE



Édit. Resp.: Myriem Amrani, Présidente du CAFA Asbl - Rue du Fort, 25 à 1060 Bruxelles



# CHOISIR SA MUTUELLE

## UNE MUTUELLE OFFRE DIFFÉRENTS SERVICES :

➤ Le remboursement d'une partie des soins de santé et des médicaments. En cas de maladie de longue durée, elle vous verse des indemnités d'incapacité de travail qui vont remplacer vos revenus.

➤ Une **assurance complémentaire** qui comporte divers avantages. Ceux-ci sont différents en fonction de chaque mutuelle, comparez-les afin qu'ils répondent à vos besoins !

➤ Le **MAF** « *maximum à facturer* » qui est un montant « *maximum* » au-dessus duquel les soins de santé sont gratuits. Le MAF est calculé automatiquement sur une année, il ne faut donc pas le demander.

## L'INTERVENTION DANS LE REMBOURSEMENT DES SOINS DE SANTÉ PEUT ÊTRE PLUS ÉLEVÉE EN FONCTION DE VOS REVENUS ET/OU DE VOTRE STATUT :

➤ Le **statut BIM** « *bénéficiaire de l'intervention majorée* », peut être obtenu si vous recevez :

- un revenu d'intégration sociale octroyé par le CPAS (RIS) ;
- une aide sociale octroyée par le CPAS ;
- une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) ;
- une allocation du Service Public Fédéral Sécurité Sociale, si vous êtes reconnu comme personne handicapée ;
- une allocation familiale majorée (bénéficiaire reconnu à au moins 66 %) ;

Les familles monoparentales et les chômeurs de longue durée peuvent également bénéficier de ce statut.

Le **FSS** (Fonds Spécial de Solidarité) aide les personnes victimes d'une affection très grave, qui n'ont pas les moyens de payer des soins trop coûteux, et dont la Sécurité sociale ne propose aucun remboursement.

<http://www.inami.fgov.be>



## CONSULTER DES MEDECINS CONVENTIONNES

Les médecins conventionnés doivent respecter des honoraires en accord avec la mutuelle durant 2 ans. Si vous consultez un médecin non conventionné, il pourra vous demander des frais supplémentaires non remboursés par la mutuelle.

**N'hésitez pas à demander à votre médecin s'il est conventionné !**



## DEMANDER UN DOSSIER MEDICAL GLOBAL

Le **DMG** permet un meilleur remboursement des consultations (30 %). Il suffit de demander à votre médecin généraliste d'ouvrir un DMG et de déboursier la somme d'une consultation qui vous sera remboursée ensuite par votre mutuelle.

Il regroupe toutes les informations médicales du patient afin d'assurer un meilleur suivi, facilite la concertation entre différents médecins et permet d'éviter des examens inutiles.

**Validité: 2 ans**

## FRÉQUENTER LES MAISONS MÉDICALES

Elles regroupent différents professionnels de la santé et permettent de recevoir des soins à moindre coût.

Certaines maisons médicales permettent aussi de bénéficier de soins de dentistes, de psychologues ou de diététiciens.

<http://www.maisonmedicale.org>

Pour trouver une maison médicale près de chez vous :

<http://www.maisonmedicale.org/-Trouver-une-maison-medicale-.html>

## PRÉFÉRER LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Ce sont des médicaments équivalents aux originaux (dont les marques sont connues) et qui les remplacent. Ils ont la même efficacité. Seuls leurs prix diffèrent : ils sont moins chers.

**Avant d'acheter un médicament, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien s'il existe un générique meilleur marché.**



## REQUÊRE D'AUTRES FRAIS

## CONTRACEPTION/GYNECOLOGIE

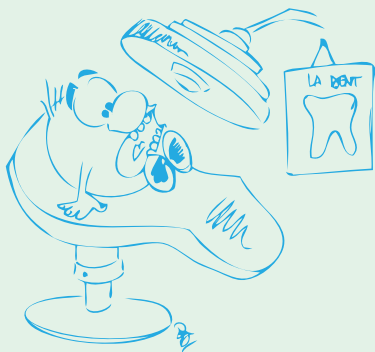
Pour les **jeunes jusqu'à 21 ans inclus**, le remboursement des contraceptifs est plus important et est normalement appliqué automatiquement à la pharmacie lors de l'achat.

Les **centres de planning familial** proposent entre autres des consultations gynécologiques, psychologiques et sociales bon marché.

**LISTE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL :**

<http://www.loveattitude.be/cms/centreliste.php>

## SOINS DENTAIRES GRATUITS POUR LES MOINS DE 18 ANS



Certains soins sont intégralement remboursés pour les moins de 18 ans, comme un examen buccal, un détartrage, certaines extractions, etc (hormis l'orthodontie).

**Attention, ces avantages sont valables seulement chez les médecins qui respectent les tarifs conventionnés !**

# POUR LES FUTURS PARENTS

## L'ONE PROPOSE :

- **Des consultations prénatales gratuites :** surveillance médicale de la grossesse, réalisation d'examens comme prises de sang, échographies... Une aide est également possible pour guider les futurs parents dans les diverses démarches administratives pour les allocations familiales, la prime de naissance... et pour répondre à leurs différentes questions.
- **Des consultations gratuites pour enfants de 0 à 6 ans :** suivi de la santé de l'enfant et de son développement, vaccination gratuite.

**Les consultations ONE sont uniquement préventives. En cas de complications ou maladies, il faudra s'orienter vers un autre médecin !**

<http://www.one.be>



# LES ASSUÉTUDES

Les dépendances à certaines substances (alcool, drogues, ...) font du mal à votre budget et à votre santé mais ce n'est pas une fatalité. La première personne à qui en parler : votre médecin traitant.

**DES ORGANISMES SONT ÉGALEMENT LÀ POUR VOUS AIDER À MOINDRE COÛT :**

## **Infor-drogues :**

Rue du Marteau 19, 1000 BRUXELLES

Tél. 02/227 52 52

<https://infordrogues.be/>

## **Centre Médical Enaden :**

Rue Saint-Bernard 114, 1060 Bruxelles

Tél. 02 534 63 73

<http://www.enaden.be/>

